

Source : http://www.ticket-cesu.fr/espace_financiers/entreprises/Pages/TicketCESUHandicapentreprise.aspx Mars 2010

Ticket CESU Handicap

Ticket CESU Handicap, une action solidaire dans l'accompagnement du handicap dans l'entreprise

Une législation contraignante et des sanctions renforcées

La loi impose aux établissements de plus de 20 salariés d'employer **6% de travailleurs handicapés**.

En 2010, les sanctions sont renforcées en cas de non respect de cette obligation d'emploi. La contribution financière versée à l'AGEFIPH s'élèvera à **1 500 fois le SMIC horaire par unité manquante et par an**, si aucune action en faveur de l'emploi des personnes handicapées n'a été mise en œuvre durant les 3 dernières années.

Ticket CESU, une réponse innovante pour les entreprises

- Un **accompagnement** de la réflexion à la mise en place du Ticket CESU Handicap.
- Un **dispositif adapté** à chaque entreprise. Nous vous accompagnons dans : le choix des bénéficiaires, la communication, la commande et le règlement de vos tickets.
- Vous bénéficiez des **avantages fiscaux** du Ticket CESU.

Si vous désirez mener une réflexion globale sur la politique handicap de votre entreprise, **JLO Conseil**, partenaire de Ticket CESU, est un **cabinet spécialiste du handicap en entreprise**. Prestataire AGEFIPH, il travaille avec les acteurs du monde du handicap et vous accompagne dans la sensibilisation, le diagnostic et l'optimisation de vos aides.

Un accès aux services à la personne à moindre coût pour vos salariés

- **Une plateforme de services spécialiste des populations fragilisées**: Bien Être Assistance, issue de Accor Services et Europ Assistance, propose son expertise aux bénéficiaires de Ticket CESU.
- Des services à la personne diversifiés et adaptés aux personnes fragilisées.

Vos salariés bénéficient des mêmes avantages fiscaux de Ticket CESU.

Ticket CESU s'engage aux côtés de la Fondation de France pour une action citoyenne

Ticket CESU a noué un partenariat avec la Fondation de France pour agir concrètement dans le quotidien des personnes handicapées.

Une partie des frais de prestation du Ticket CESU Handicap est reversée à la Fondation de France et permettra de financer des projets liés à l'intégration des personnes handicapées dans leur lieu de vie et dans la vie locale (logement, santé, activités sportives, culturelles, groupe de parents d'élèves, activité de bénévolat, ...).

Pour en savoir plus, www.fondationdefrance.org